

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE

Achères aujourd'hui

OCTOBRE 2009 | N°3



CONSULTATIONS CITOYENNES (SUITE) LIRE pages 2 → 3

TOUTE LA VILLE EN PARLE

Collège → 4
Forum théâtre → 5
Ville fleurie → 6 à 7

QUARTIERS LIBRES

Presbytère, Le Pandora,
Fresque Champs-de-Villars → 8
Fête des Berges → 9

ENQUÊTE

Sécurité : état des lieux
→ 10 À 13

OXYGÈNE

L'actualité culturelle et
sportive → 16 à 17

MÉMOIRE

Le fort Saint-Sébastien → 18

TRIBUNES POLITIQUES

→ 19

A VOTRE SERVICE

→ 20 à 22

Retrouvez votre magazine
sur www.mairie-acheres78.fr

LES CONSULTATIONS CITOYENNES

RENCONTRES D'AUTOMNE

VOTATION
DU 3 OCTOBRE
**LE NON
L'EMPORTE**



Les Achérois ont choisi. À la question posée par le Comité national contre la privatisation de La Poste: Êtes vous d'accord sur le changement de statut de ce service public présenté par le gouvernement? Les Achérois ont massivement répondu Non

Résultat de la consultation

votants	1447
exprimés	1436
non	1393
oui	43



Dans le cadre d'une nouvelle approche de la communication à l'intention des Achérois (nouveau journal, nouveau site), le maire propose une série d'initiatives en direction des habitants, des réunions thématiques et des rencontres de proximité.

« Dans la continuité des Assises de la Ville menées 2001/2002, il s'agit d'aller au devant des Achérois, explique Alain Outreman. C'est une manière de prendre l'avis de la population pour comprendre sa perception des projets à venir et tenir compte de l'avis des Achérois. »

Plusieurs raisons ont présidé à cette décision de rencontrer la population :

- informer les Achérois des avancées des

projets en tenant compte des évolutions possibles, l'ensemble des actions entreprises correspondant globalement au programme municipal.

- Faire part des contraintes extérieures et des nouvelles opportunités qui posent question et examiner les solutions.

- Débattre ensemble et évaluer comment les projets sont perçus par la population.

« J'ai besoin d'aller voir les gens, me mettre à leur place. » Pour le maire, seul un contact direct avec les Achérois permettra d'avancer ensemble de manière cohérente. La mutation de la commune est une démarche commune : chacun doit y trouver sa place. « Nous programmons un certain nombre de choses mais d'autres nous sont imposées », souligne Alain Outreman. À titre d'exemple, le premier magistrat rappelle que « le dossier de la requalification de la Plaine d'Achères doit être bouclé rapidement pour se position-

ACHÈRES SE POURSUIVENT



ner face au Grand Paris. » Comme il le répète souvent, la ville restera à visage humain, stabilisée autour des 20 000 habitants. Consulter dans les quartiers, aborder le quotidien des Achérois, accroître la présence des élus au contact des habitants afin de recueillir les attentes et préoccupations. Ce dialogue entre population et élus permettra de redynamiser les conseils de quartier. Cette volonté de dialoguer au plus près avec les Achérois passera aussi par des rencontres « ciblées ». Deux sont déjà en préparation, en direction des demandeurs de logement et des demandeurs d'emploi. Des sujets majeurs qui méritent d'être traités séparément. Toutes ces approches s'inscri-



LE MOT DU MAIRE

« Nous vivons une période pour le moins difficile face à la crise financière, sociale et environnementale. Nous vivons directement les conséquences dans notre ville. D'abord, nos concitoyens à la recherche du travail ou d'un logement, nos jeunes en quête de perspectives d'avenir ou encore face aux difficultés de déplacements en région parisienne.

La période est également marquée par une hésitation manifeste des entreprises d'investir et les institutions financières semblent plus préoccupées par leur propre ressort que l'avenir de notre économie.

Le « flou » autour de la fin de la taxe professionnelle et l'arrivée « contestée » de la taxe carbone laissent les collectivités comme la nôtre dans l'expectative. De même le discours sur « le Grand Paris » et le projet de refonte des collectivités locales n'éclaircit guère quant à l'avenir proche pour les populations que nous sommes.

Ainsi, et sans doute plus que jamais, votre intervention en tant qu'habitant-citoyen de votre ville est indispensable. À Achères, nous avons pour habitude de construire notre ville et notre avenir ensemble.

Les réalisations récentes en attestent. Les projets « Centre-Ville », « Quartier de la Gare » et « Avenir de la Plaine d'Achères » sont en cours de finition, dans les « starting-blocks » ou encore au stade de projet.

La situation recèle certes des contraintes mais également des opportunités et de multiples possibles qui appellent à réfléchir et à décider ensemble de la marche à suivre.

C'est le sens des « Rencontres d'automne » et les visites de quartier programmées sur les mois à venir. Je compte sur votre participation active !

vent dans ce que l'équipe municipale appelle la « démocratie participative ». Les initiatives à venir y contribuent au même titre que la votation citoyenne du 3 octobre pour La Poste ou les prises de position relatives aux effectifs de police.

AU SAX

RÉUNIONS PUBLIQUES

◀ 17 novembre

→ Centre-ville

Équipements publics, commerces, logement, stationnement, circulation...

◀ 26 novembre

→ Quartier de la Gare

2^e collège, espace multi-accueil, nouveau parking, ZAC de la Petite-Arche (15 ha), gare (transports).

◀ 10 décembre

→ Plaine d'Achères

Études de redéfinition avec 3 cabinets d'architectes actuellement en cours, la situation sur l'A104, la RD30, le pont, Achères Plage...

◀ Début 2010

→ Sécurité et prévention

Les actions municipales et les dispositifs en place, le rôle de chacun, le point de vue de la population...



3^E ÂGEOCTOBRE,
LE MOIS DES ACTIVITÉSSemaine du goût du 12 au 18
octobre

→ Possibilité de restauration au foyer Pompidou. Repas 6€70. Réservation indispensable.

Lundi 12 octobre

→ Séance gratuite au Pandora "I feel good". Goûter offert par l'association Vermeil Service. Départ à 13h45.

Mardi 13 octobre

→ 14h - Concours de rami organisé par l'association Rencontre. Participation 5€.

Jeudi 15 octobre

→ Découverte de l'avancée des projets de constructions de la ville en mini bus. Premier départ à 14h30. Pen- sez à vous inscrire.

Lundi 19 octobre

→ 14 h 30 : La section départementale de la fédération de la Gymnastique Volontaire propose la présentation d'un atelier Équilibre. Par le biais d'un travail corporel, un animateur formé va permettre à la personne âgée d'entretenir sa fonction d'équilibration et prévenir le risque de chutes. Action de prévention proposée par le CCAS.

Mardi 20 octobre

→ 14 h : Concours de manille organisé par l'association Rencontre. Participation : 5€.

COLLÈGE JEAN-LURÇAT

VOYAGER POUR GRANDIR

De la banlieue à la montagne



Du 9 au 15 mars, la classe de 6^e2 du collège Jean-Lurçat a été accueillie par une classe de 6^e du collège Charlemagne, dans le cadre d'un échange banlieue-montagne. Encadrés par Séverine Naizet et François Boudoulec, ils ont ainsi pu découvrir les Vosges. Au programme de cette semaine la visite du musée de l'imagerie d'Épinal, une après-midi de cours dans le collège Charlemagne, la visite du site gallo-romain de Grand, une journée de randonnée en raquette et de promenade autour du lac de Gérardmer, une bataille géante de boules de neige et une matinée de rencontres sportives !

Du 23 au 29 mars, ce sont les 6^e6, encadrés par Anne Charoy et Yann Robichung qui ont été accueillis par les 6^e2 à Achères. Ils ont ainsi découvert le château de Versailles et ses jardins, le musée du quai Branly. Accompagnés par les Achérois, ils ont visité le musée du Louvre, admiré le Stade de France, déambulé dans ses couloirs et ses vestiaires, et se sont laissés porter sur la Seine en Bateaux-Mouches.

Voyage en Alsace

Mercredi 20 mai 5 h 30, deux classes de 6^e du collège Jean-Lurçat sont parties trois jours en voyage scolaire, direction l'Alsace ! Ce fut l'occasion pour tous les élèves de découvrir cette belle région avec ses paysages, ses métiers, ses coutumes de d'autrefois. « C'était génial, on a été surpris par les paysages de vignobles et la verdure de la région, on aurait voulu rester plus longtemps. »

Les élèves ont pu approcher des cigognes

de très près lors de la visite de la réserve de Hunawihr. Ils ont aussi découvert Strasbourg au cours d'une promenade en bateau sous un soleil de plomb ! Mais le temps fort fut certainement le jeu de piste réalisé dans la ville de Colmar : les élèves ont sillonné la ville pour résoudre une enquête policière autour de la disparition d'un grand cuisinier ! « Merci au collège et surtout aux professeurs qui nous ont accompagnés durant ce voyage », ont conclu les élèves en revenant au collège le vendredi soir, fatigués mais contents et la tête pleine de joyeux souvenirs.



Découverte du sud anglais

Le 2 février, 50 élèves de 4^e et 3^e (option anglais européen) sont partis d'Achères à destination du sud de l'Angleterre où ils ont été hébergés par des familles d'accueil. Au programme du séjour : visite de la Cathédrale de Canterbury ainsi que le musée des Canterbury Tales le premier jour. Le lendemain, les élèves sont partis à la découverte de Brighton où ils se sont divertis sur la "jetée" avec les Arcades. Puis ils ont fait une excursion sur l'Île de Wight où ils ont eu l'honneur de visiter Osbourne House ; une des somptueuses demeures de la reine Victoria. Le dernier jour fut consacré à la visite d'Hastings avec la découverte des anciennes grottes des contrebandiers. Le séjour s'est achevé par une excursion à Rye où les habitants leur ont appris l'histoire de la ville. Après 5 jours intenses, ils sont repartis pour Achères avec dans leur tête, de superbes souvenirs.

FORUM THÉÂTRE

« FAUT PAS CHERCHER MIDI À ALZHEIMER ! »



Pour leur première expérience théâtrale, les femmes du groupe GLV sont enthousiastes et motivées.

Le groupe GLV - "Gardons le Lien dans la Ville" - propose aux Achérois une pièce de théâtre sur la maladie d'Alzheimer, samedi 24 octobre à 20h 30 au Sax. Une représentation suivie d'un débat animé par une gériatre de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye.

Son premier contact avec le théâtre, le groupe GLV l'a connu en mai 2008 en invitant la troupe muriautaine "Femmes unies" à jouer une pièce sur le sida au Sax. Une expérience déterminante - et réussie - qui a décidé ses membres à monter sur les planches afin de s'investir dans une action de prévention similaire. L'idée de sensibiliser et d'informer les Achérois sur la maladie d'Alzheimer est née de cette rencontre, relayant ainsi l'action du CCAS et de la Ville pour la

promotion de la santé. De plus, la date du spectacle s'insère dans le cadre du mois des personnes âgées.

Le projet a débuté par des rencontres avec un médecin spécialiste du CHI de Saint-Germain (janvier 2009), suivies de visites en maisons de retraite. Objectif : comprendre la maladie et recueillir des témoignages. Simultanément, le groupe s'est réuni plusieurs fois avec Anne Lind Perrucon, metteur en scène de l'association "Olibrius" rencontrée en mai 2008, pour apprendre à se connaître et entamer l'écriture du scénario. Les répétitions ont commencé en mai (4/5 rencontres par mois). En intitulant la pièce « Faut pas chercher midi à Alzheimer ! », la réalisatrice a choisi le ton de l'humour et de l'émotion pour évoquer sans tabou cette maladie mal connue.



3^E ÂGE

OCTOBRE, LE MOIS DES ACTIVITÉS (SUITE)

Mardi 20 octobre

→ « Paroles d'immigrés », Karim Kacel vous fera découvrir le riche patrimoine de la chanson française « issue de l'immigration ». Gratuit. Réservation indispensable. Au Sax à 14 h 30.

Jeudi 22 octobre

→ 14 h : Découverte de plantes aromatiques. Goûter offert par l'association Vermeil et le CCAS.

Samedi 24 octobre

→ 14 h : Après-midi anniversaire animé par l'association Rencontre (danse, tombola...). Participation 5€.

Samedi 24 octobre

→ 20h30 : Pièce de théâtre « Faut pas chercher midi à Alzheimer ». Action de prévention et de sensibilisation sur la maladie, réalisée avec le groupe GLV et un metteur en scène professionnel, suivie d'un débat animé par un gériatre. Entrée : 2€. Réservation au Sax : 01 39 11 86 21.

Mardi 27 octobre

→ 14 h : Après-midi loto organisé par l'association Rencontre. Nombreux lots : ouvert à tous. Participation : 2€ le carton.

Jeudi 29 octobre

→ « La belle époque », déjeuner spectacle à Bricquemmesnil (Somme). Inscription indispensable dès le jeudi 1^{er} octobre. Prix : 30€. Départ à 9 h 30.

INFOS+ Foyer-logement G.-

Pompidou 2, rue Jean Jaurès,
Achères. Tél. : 01 39 11 35 50.

EN BREF

JOURNÉE DE LA PAIX

UNE
NÉCESSITÉ

Lundi 21 septembre, salle Boris-Vian, le comité local du Mouvement pour la Paix et la municipalité ont célébré la "Journée mondiale du cessez-le-feu et de la non-violence" ainsi que l'a définie l'assemblée générale de l'ONU en 2001. Un combat pour la paix et le désarmement toujours hélas d'actualité.

En présence du maire, Jean-René Jugeau, adjoint chargé de la citoyenneté, et Michel Thouzeau, secrétaire du comité local d'Achères/Carrières-sous-Poissy/Poissy, ont successivement évoqué l'inquiétant contexte mondial et stigmatisé l'Otan, une alliance militaire qui « encourage la course aux armements ». Rappelons qu'Achères est adhérente de l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP). Pour illustrer cette commémoration, une soixantaine de dessins sur le thème de la colombe, réalisés par des enfants lors de la fête des Berges, ont été accrochés dans la salle Boris-Vian.

Par ailleurs, le comité local organise deux rendez-vous en novembre :

→ 14/11 : concert gospel à l'église avec le groupe "7*8 en cœur" à 21 h

→ 25/11 : sortie des CME-CCJ à l'Unesco (Paris) à l'occasion du 20^e anniversaire des droits de l'enfant en présence d'Alain Outreman et des membres du comité du Mouvement de la Paix. •

CONCOURS DES VILLES FLEURIES

PREMIER EX-ÆQUO

DES CHIFFRES

- ◀ 14 jardiniers municipaux
- ◀ 80 hectares d'espaces verts
- ◀ 10 kg de graines de fleurs des champs
- ◀ 1800 arbres en place
- ◀ 60 000 plantes achetées par an
- ◀ 180 000 €/an hors personnel



Fin août, Alain Schmitz, président du Conseil général transmettait à la municipalité les félicitations du jury du concours des villes et villages fleuris. Achères obtient cette année le premier prix départemental ex-aequo des communes de 15 000 à 30 000 habitants.

L'émulation, pour ne pas dire parfois la compétition, devient de plus en plus forte entre les villes dans le domaine du fleurissement.

On peut s'en réjouir, la France, année après année, prend des couleurs, de ronds-points en lampadaires, de balustrades en entrées de ville. Encore faut-il rester dans les limites

du raisonnable ! On voit parfois des amoncellement de plantes, des cascades de fleurs, des déferlements multicolores à l'assaut du moindre équipement public... Cette profusion ostentatoire pose parfois questions. On peut être choqué que des familles se fassent couper l'eau quand les jardinières, massifs et suspensions sont abreuvés à volonté. Au-

O



« ce prix récompense au-delà du fleurissement, des cultures respectueuses de l'environnement. »

Mme Péricard,
Présidente du jury

(coccinelles). Plus que la quantité de plantes mises en œuvre, c'est la qualité et l'originalité des espaces paysagers achérois qui ont été prises en compte par le jury. Par ailleurs, l'accentuation des critères de notation liés au développement durable nous a incontestablement placés en bonne position. L'an dernier déjà, la ville emportait le « prix du développement durable » grâce à sa gestion différenciée des plantations, arrosages et tontes, ainsi qu'à l'emploi raisonné et limité des traitements chimiques.

SUR QUELS CRITÈRES

Actuellement, les critères pris en compte par les barèmes du règlement sont notés sur :

50 % : le cadre végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs).

30 % : les efforts de la commune pour l'amélioration du cadre de vie (propreté de la ville, actions d'embellissement, maîtrise de la publicité, participation de la population au fleurissement, respect de l'environnement...).

20 % : animation et valorisation touristiques.



delà des choix et coûts financiers, songeons aussi à l'impact environnemental de telles débauches végétales.

Prenant désormais en compte ces aspects, la tâche des jurys du « comité national des villes et villages fleuris » s'avère plus ardue. Avec le temps, les critères ont évolué et commencent à prendre en compte la biodiversité, les pratiques culturelles respectueuses de l'environnement... et de soutenabilité du fleurissement. Les candidats peuvent aujourd'hui mettre en avant une gestion écologique des espaces verts, l'utilisation de produits biologiques ou d'alternatives aux pesticides

EN BREF

BALCONS ET JARDINS...

Dimanche 20 septembre, lors de l'ouverture de la fête des berges, M. le Maire décernait les prix des jardins et balcons fleuris aux mains vertes achéroises les plus heureuses. Encore un grand merci à ceux qui, toujours plus nombreux, participent en tant que locataire ou propriétaire, sur leur parterre ou fenêtre à l'embellissement de notre cadre de vie.

1ers prix des jardins fleuris :

Guy Belmont (Gare), Francine Carlier (Rocourt), Viviane Le Lepvriar (Centre), Marcel Mouton (Centre), Candida Ribeiro ((Centre), Rose Verdier (Montsouris).

1ers prix des balcons fleuris :

Marie-Claire, Albert Brunet (Grange Saint-Louis), Isabelle Kerisit (Champs-de-Villars), Corinne Pires (Plantes d'Hennemont).



Les lauréats récompensés lors de la fête des Berges.

PRESBYTÈRE

UN BÂTIMENT TOUT NEUF



Il n'a fallu que deux mois de travaux : casse, démontage étagage, reconstruction et construction de la cave au grenier pour rénover le presbytère de A à Z. Ravalement, carrelage, cloisons, plomberie et adduction de gaz, huisseries, planchers, refonte de la cuisine et de la salle de bain, terrasse... Tous les corps de métiers du bâtiment, si l'on excepte le charpentier-couvreur, se sont succédé jusqu'à début septembre, date de la remise des clefs à monsieur le curé. Le montant de cette rénovation s'élève à 156 000€ pour la commune, propriétaire du bâtiment. Le diocèse reversera une participation de 60 000€.



EN BREF

DONS DU SANG

L'Amicale achéroise pour le don de sang bénévole organise une collecte :
 → 9 octobre de 17h à 20h
 → 10 octobre de 9h à 13h.
 Les collectes se déroulent salle Marcel-Pagnol, 27, rue du 8-Mai-1945 (face à la clinique vétérinaire).
 Important : Il ne faut pas être à jeun - Se munir d'une pièce d'identité. •

Amicale achéroise pour le don du sang bénévole 14, rue du Montsouris, Achères. Tél. 01 39 11 11 40. E-mail : jpaul.mathieu@wanadoo.fr

CINÉMA LE PANDORA

REMAKE RÉUSSI



Le maire a assuré le cinéma du soutien indéfectible de la municipalité face à la "féroce concurrence des multiplexes".

La fanfare était de sortie, vendredi 4 septembre, pour accueillir le public achérois présent à l'inauguration du Pandora. Les nombreux cinéphiles avaient hâte de découvrir in situ les nouvelles installations du cinéma*.

« Depuis son ouverture en 1993, le Pandora n'avait connu aucune rénovation », soulignait Nathalie Levasseur, la directrice. Un chantier d'un mois aura permis de remettre les salles à niveau. Enfin pas tout à fait encore : des erreurs du fournisseur dans les couleurs de tissus, le design et l'implantation des fauteuils obligeront à quelques ajustements dans les semaines à venir. Avant de couper le ruban inaugural, symbolisé par une pellicule de film, Alain Outreman, le maire, a rappelé l'attachement de la municipalité pour la salle obscure achéroise, « un cinéma de proximité qui privilégie une programmation diversifiée ne relevant pas de la seule logique économique. » Pour

fêter l'événement, les amateurs ont pu voir en avant-première le film *L'armée du crime* de Robert Guédiguian.

* Voir article du mois dernier.

ERRATUM

L'AGENCE NICOLAS EN CENTRE-VILLE

Dans la lettre d'information "Mon cœur de ville" n°2 de juin 2009, page 4, chapitre "Ça déménage", il est indiqué : « Quant à l'agence Nicolas, elle a été déplacée dans une structure modulaire, sur la place du marché, et y restera jusqu'à la fin des travaux. À cette échéance, l'exploitant cessera son activité pour prendre sa retraite. » Cette deuxième phrase est une erreur et il ne faut pas en tenir compte. En effet, les projets de M. Patin ne sont pas arrêtés et il lui appartient de définir la localisation et l'évolution de son agence immobilière à l'issue des travaux de reconstruction dans l'avenue de Stalingrad...

CHAMPS-DE-VILLARS

INAUGURATION DE LA FRESQUE



La fresque a été réalisée avec la participation d'une quarantaine de jeunes et d'adultes du quartier.

Mercredi 23 septembre, en fin d'après-midi, Alain Outreman, entouré de plusieurs élus, a officiellement inauguré la fresque qui pare la chaufferie bois du Foyer pour Tous. Une cérémonie qui s'est dé-

roulée en présence de Géraud de Baillencourt, directeur général du Foyer pour Tous, des artistes du collectif Lezart, réalisateurs de la peinture murale, et d'une quarantaine de riverains.

FÊTE DES BERGES

AMBIANCE GUINGUETTE ET FOIRE D'ANTAN

Rendez-vous traditionnel de l'agenda achérois, la fête des Berges proposait cette année une ambiance au parfum d'autrefois : orgue de barbarie et accordéon, jeux d'adresse d'antan aux noms évocateurs (Tomb'la quille, La vague au phare, Réflexes en vol, Tir au tourniquet...), portraits croqués par une dessinatrice. Si on ajoute les stands associatifs et municipaux, un rodéo et une structure gonflable, des animations déambulatoires, une tyrolienne et le beau temps... la fête était complète.



LE DROIT À DES EFFEC DE 20 000 HABITANTS

Pascal Campeotto, conseiller municipal est l'élu délégué au renforcement des effectifs de police à Achères. Il dresse l'état des lieux de la police nationale dans notre ville : une réalité loin des promesses faites au sommet de l'Etat

Vivre en sécurité et en tranquillité est un droit essentiel qui doit être garanti aux citoyens. Ce droit, inscrit dans notre constitution, est mis en œuvre par l'État qui dispose et organise les moyens de sécurité publique, comme la Police nationale sur notre territoire communal. Si les maires s'appuient sur ces moyens, c'est le préfet qui dispose et organise les moyens de sécurité publique. Depuis 2000, nous assistons à la remise en cause progressive et systématique de ce service public et avec elle de la Police nationale.

À Achères, l'effectif, passé de 16 à 6 agents en 8 ans, témoigne des contradictions de la politique du gouvernement et de M. Sarkozy en opposition avec tous ses effets d'annonce sécuritaires... Derrière ces annonces, il y a la réalité : 10 000 postes de policiers ne seront pas renouvelés dans les deux ans à venir. La diminution du nombre de policiers a pour effet le regroupement d'effectifs désormais amenés à gérer plusieurs communes simultanément et à se déplacer quotidiennement d'une ville à une autre. Sans une proximité régulière



avec les habitants, comment prévenir les délits et dissuader efficacement ceux qui veulent s'emparer de l'espace public à des fins malveillantes ?

Si Achères reste épargnée par la hausse de la délinquance, le maintien du sentiment d'insécurité dans certains quartiers de la ville met en perspective ce choix de l'État de démanteler le service public de Police nationale. La municipalité renforce ses moyens de prévention et de dissuasion mais ne pourra en aucun cas se substituer à un corps de métier profes-

sionnel et formé, seul capable de veiller à la tranquillité de nos concitoyens.

Quand le gouvernement défait l'État et la République pour une minorité de privilégiés dans l'abandon d'une majorité silencieuse et désemparée des Français, notre sentiment d'injustice doit appeler notre mobilisation. Demandons des effectifs de Police nationale pour Achères.

CONTACT SUR hr.plus2police@gmail.com

TIFS POUR UNE VILLE

POLICE NATIONALE DEVOIRS ET MISSION DE L'ÉTAT

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 affirme dans son premier article que la sûreté fait partie des droits imprescriptibles et inaliénables de l'homme. Le douzième article insiste sur la nécessité d'une force publique instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

La loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité de 1995, confirmée en 2002, définit les prérogatives de l'État en fixant à la **Police nationale l'obligation d'assurer :**
→ la sécurité et la paix publique, l'exécution des lois, la protection des personnes, la prévention des troubles à l'ordre public.

→ la recherche et le constat des infractions pénales, la recherche et la présentation des auteurs aux autorités judiciaires.

→ Le renseignement et l'information permettant de déceler et de prévenir toute menace pouvant porter atteinte à l'ordre public, aux institutions, aux intérêts de la nation ou à la Souveraineté nationale. •



INFOS + Bureau de police :

52, av. Lénine, Achères.

01 39 22 23 00 .

Commissariat :

1, square de Ramsgate

Conflans-Ste.-Honorine.

01 34 90 47 57

CIRCONSCRIPTION, COMMISSARIAT, BUREAU DE POLICE ...

MAIS OÙ EST LA POLICE ?

Le territoire de la commune d'Achères est rattaché au **commissariat de la circonscription de Conflans** qui est chargé d'assurer la sécurité publique sur les communes d'Achères, Andrésy, Chanteloup, Conflans et Maurecourt. Pour mettre en œuvre les missions de sécurité publique sur la circonscription, le commissariat de Conflans dispose et organise les effectifs des bureaux de police. Il s'appuie sur des effectifs mobiles de Conflans (120 agents contre 190 auparavant) et ponctuellement sur

des effectifs supplémentaires telles la Brigade Anti-Criminalité et la Compagnie Républicaine de Sécurité.

Le bureau de Police achérois, passé de 16 à 6 agents depuis 2000, est ouvert de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30 et fermé aux heures de déjeuner. Il est également fermé le samedi depuis 2008. On y prend les plaintes, les mains courantes des Achérois. Dès que ses effectifs le permettent, le bureau de Police assure une patrouille sur le territoire communal

À PIED, À CHEVAL ET EN VOITURE. STATIONNEMENT C PRIORITY À LA PRÉ

STATIONNEMENTS DANGEREUX

L'équipe de surveillance de voie publique intervient au quotidien en centre-ville pour endiguer les stationnements gênants sur la chaussée et sur les trottoirs qui pénalisent les piétons, poussettes, handicapés et, bien sûr, les automobilistes. Si les zones bleues peuvent faire l'objet d'actions de prévention, la gêne et le danger occasionnés par ce type d'abus obligent à une verbalisation plus régulière. Les stationnements en angles de rue ou sur les trottoirs sont particulièrement dangereux puisqu'ils réduisent la visibilité des automobilistes et obligent les piétons à emprunter la chaussée.



“ Dans la mesure du possible, côté stationnement, on essaie de prévenir, si cela se renouvelle on verbalise ”

LE POINT DE VUE D'ÉLU



En matière de lutte contre l'insécurité, **les villes ont des missions de prévention à mettre en œuvre. Elles doivent compléter celles de l'État mais ne pas s'y substituer en terme de police** au risque de perturber, voire d'aggraver la confusion

auprès des concitoyens.

Certaines communes ont tenté de pallier la raréfaction sur le terrain de la Police nationale en créant des polices municipales. Faute de formation, de moyens, de savoir-faire mais aussi de compétence judiciaire, elles ont été mises en échec, notamment dans les quartiers réputés “difficiles” par l'escalade de la violence ou le jeu du chat et de la souris.

À Achères, nous privilégions la prévention. De nombreuses actions ont été mises en œuvre en direction des publics fragilisés (accueil nocturne du Bateau Vivre, aide aux devoirs généralisée, réussite éducative, éducateurs de rue, médiateurs, chantier jeunes, etc.). Nous avons aussi créé un service de surveillance de la voie publique qui a pour objectifs de nouer des liens avec et entre tous les habitants, d'encourager les comportements citoyens mais aussi de dissuader les incivilités.

Les ASVP font respecter les règles de circulation et de stationnement sur la voie publique, ce qui n'est pas toujours facile. Ils sont également présents aux sorties des écoles, dans les parcs et lieux de passage pour apporter un soutien et une présence rassurante auprès de chacun. Ils veillent à prévenir le danger sur la voirie en lien avec les services techniques (trous, fils électriques dégradés...).

Contrairement à certaines idées reçues, le rôle premier des ASVP n'est pas la verbalisation. Proches des habitants au quotidien, attentifs et à l'écoute, si on les aborde avec respect, ils réalisent régulièrement des actions de prévention, donnent des conseils de stationnement et de sécurité routière. Le fait de les monter à cheval vise justement à favoriser le lien qui doit mettre ces agents au service de la population.

Ce travail d'éducation ou de rappel à la citoyenneté par la prévention, dont nous avons tous besoin, représente selon nous un complément primordial que la commune peut apporter à la sécurité publique que l'État républicain doit assurer avec la Police nationale.

Pascal Rigaud, adjoint au Maire délégué aux patrimoine, domaine public, transports et à la sécurité

GÊNANT OU INCIVILITÉS VENTION

LES POINTS ÉCOLES

La présence des ASVP aux sorties des écoles sécurise la traversée des enfants et réduit les risques d'accident. Ils facilitent également la dépose des enfants dont les parents conduisent et interdisent les stationnements gênants qui constituent un risque pour le cheminement des écoliers

LA PRUDENCE ROUTIÈRE

En informant les automobilistes des risques encourus en conduisant sans ceinture, avec le téléphone ou sans respecter les stops, les ASVP rappellent des règles essentielles pour la sécurité de chacun. Ils assurent également un rappel de la vitesse grâce aux radars fixes ou embarqués dans leur véhicule, dont les données enregistrées peuvent être transmises aux forces de Police, pour effectuer des contrôles ultérieurs sur les zones de forte vitesse repérées.

LES ZONES BLEUES



Depuis 2007, cinq zones bleues ont été créées. Elles visent à faciliter la rotation des véhicules aux abords des commerces et des services. On décourage ainsi le stationnement de longue durée en journée qui pénalise l'activité de ventes et de négoce. La mise en place des zones bleues a suivi 18 mois de campagne d'information et de prévention, avec l'utilisation désormais classique à Achères du faux papillon de verbalisation ; une alternative au vrai PV, systématiquement utilisé sans avertissement dans la plupart des communes.



STATIONNEMENT À LA GARE

UN NOUVEAU PARKING SUR LES RAILS

Au quartier de la gare, le dernier parking régional gratuit attire de nombreux automobilistes issus d'autres communes et départements (notre photo). Fréquemment complet, il pousse les conducteurs à chercher à se garer coûte que coûte dans le secteur où il n'est de ce fait pas rare de constater un stationnement chaotique, parfois dangereux.

Hors zone bleue et pour les stationnements non gênants, les ASVP réalisent régulièrement des campagnes de prévention avec des PV factices ou des autocollants facilement lavables à l'eau savonneuse. Lorsqu'un stationnement gênant se répète régulièrement pour un même véhicule, il est difficile d'envisager une autre alternative que la verbalisation !

Les conditions de stationnement sur ce secteur devraient changer rapidement. La municipalité a obtenu du Conseil général que la construction du second collège d'Achères soit achevée d'ici 2013. En contre-partie de cet engagement, le Département a exigé de la Ville que l'établissement soit réalisé sur l'actuel parking de la gare. Avant le démarrage de ce chantier, il faudra qu'une alternative de stationnement soit proposée aux conducteurs désireux de rejoindre leur destination en train.

Un parking silo, couvert, gardé et... payant sera donc construit au préalable côté cimetière. Associé à la mise en place de zones de stationnement réglementées alentour, cet équipement devrait limiter l'attrait de notre gare auprès des automobilistes non achérois et les tentations de stationnements irréguliers.

Cette nouvelle donne pose aussi la question de la fréquence des dessertes de bus vers la gare et le nouveau collège pour les Achérois qui habitent de l'autre côté de la ville. En ces temps d'économies contraintes et de développement durable, le recours à d'autres moyens que le véhicule personnel doit être encouragé.

EN BREF

BIBLIOTHÈQUE

QUELQUES CHIFFRES

- ☛ 1 100 m² dont 900 m² à disposition du public, 1 km linéaire de rayonnages
- ☛ 832 lecteurs inscrits dont 40% d'hommes et 60% de femmes (41% de moins de 18 ans)
- ☛ Personnel : 13 agents dont 9 titulaires et 4 étudiants vacataires
- ☛ Fonctionnement : 35000€ (dont 13000€ pour les abonnements)
- ☛ Investissement : 32000€ pour les livres, 10000€ pour les dvd)
- ☛ Collection de 81700 documents : 16800 livres, 21700 documentaires, 20000 revues, 4900 bd et 500 dvd (en détail : 21000 romans, 3100 livres de poésie, 1100 pièces de théâtre, 7300 albums, 670 ouvrages en langues étrangères) + 6 écrans de consultation dont 3 accès internet et 70 sites dans la "sithèque" (annuaire de sites mis à disposition du public gratuitement). •

INFOS + bibliothèque multimédia
 place de la Jamais Contenté
 Tél. 01 39 11 22 95
www.bibliotheque-acheres78.fr



NOUVEAUX HORAIRES, NOUVEAU SITE

LA BELLE SANTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Plus que jamais, la bibliothèque Paul-Eluard se porte bien : l'évolution vers le multimédia est en marche sans que cela nuise au livre et à la lecture. Pour preuve la fréquentation toujours aussi forte de l'établissement 20 ans après sa création. Samedi 19 septembre, Alain Outreman, entouré de plusieurs élus, et les responsables de la bibliothèque ont fêté cet anniversaire en présence d'un public de passionnés. Après l'entrée en matière de Baptiste Marais et Gérard Noiret, deux écrivains qui ont donné leur propre définition d'une bibliothèque, le maire a rapidement retracé l'histoire du lieu en dates et en chiffres. Alain Outreman a souligné les visites régulières des scolaires de tous âges, des centres de loisirs et des collectivités. Et d'affirmer : « *L'écrit n'appartient pas à une époque révolue de la culture (...) et, contrairement à ce que prétendent certains, il n'est pas en recul.* » Il a ensuite évoqué le prêt gratuit de livres et les moyens mis en œuvre par la municipalité pour promouvoir la culture pour tous. Enfin, après être revenu sur les multiples manifestations organisées par la bibliothèque - notamment les rendez-vous d'écrivains,



véritables "Apostrophes achérois" -, Alain Outreman a annoncé l'ouverture des lieux le samedi de 10h à 18h en continu et la mise en place du nouveau portail internet, un investissement de 12000€.

EXPO

RENCONTRES VISUELLES

Jusqu'au 30 décembre 2009, l'exposition photos "P(r)oses d'écrivains" attend le public à la bibliothèque.

Ils viennent rencontrer leurs lecteurs, à Achères, depuis 1996. Ils ont répondu à l'invitation de Bertrand Visage, Jean-Philippe Arrou-Vignod, Gérard Noiret, Violaine Masenet, Jean Rouaud ou Yvon Le Men.

Cinq photographes, Jean-Philippe Jamet, Alain Chevalier, Jean-Max Vivares, Bernard Schustermann et Bernard Beaugillet (du studio B&B) ont réussi à les saisir lorsqu'ils vous parlent de leurs œuvres, de leurs passions, de leurs lectures.

Viendront cette année, Björn Larsson, Pef, Seyhmus Dagtekin, Nathalie Papin et Boualem Sansal.

Des photographies, des dédicaces de livres, des enregistrements sonores (que vous pouvez emprunter), témoignent de leur passage. Et leurs livres sont sur les rayonnages de votre bibliothèque municipale.

SALLE BUSSIÈRES

MAX CLAVER, L'ÉMOTION AU NATUREL



Les 26 et 27 septembre, le peintre togolais Max Claver présentait ses dernières productions représentant un an de travail, ce qui correspond à sa période d'installation sur Achères. 43 toiles d'inspiration variée où le thème de la femme occupe une grande place. Hôte volubile, Max Claver n'a pas hésité à faire une découverte commentée de ses œuvres aux visiteurs intéressés. Des scènes de vie en Afrique aux relations homme-femme, les huiles de l'artiste traduisent des émotions simples et universelles à travers un style direct voire candide. Une vision du monde rafraîchissante en quelque sorte.

Prochain rendez-vous les 17 et 18 octobre avec l'artiste achéroise Josy.S.

la peinture en 1992 après une rencontre déterminante en Afrique où elle séjournera 10 ans. Une formation sur le tas en atelier qu'elle complète par un passage à l'Académie Royale des Beaux Arts de Liège à son retour en Europe. Elle suit également des cours d'histoire de l'art et fréquente moult conférences (Sorbonne, Louvre, Orsay...). Portraitiste, figurative, aimant la couleur, Josy se dit « ouverte à tous les styles » même si elle avoue une préférence pour le pastel, sa technique de prédilection. En mai dernier, Josy a créé son association pour faire partager sa passion et son savoir au public.

INFOS • www.atelierlescouleursdutemps.com

EN BREF

SOIRÉE THÉÂTRE

EXERCICES SUR SCÈNE !

Vendredi 16 octobre 2009, à 21 h, l'espace Boris-Vian accueille une représentation théâtrale des « Exercices de Style » de Raymond Queneau.

Les « Exercices de style » sont une sorte de gymnastique littéraire, surréaliste et décalée où l'auteur, Raymond Queneau, s'amuse à décliner une histoire des plus banales en 99 versions. une simple histoire de bus, de bouton, de chapeau mou et de pardessus, visitée dans des langages, des humeurs, des ambiances les plus diverses. Les « Exercices de style » sont à eux seuls une prouesse. Ce spectacle en est une autre. Car il n'est d'exercice plus difficile que de traduire ce langage écrit vers un langage scénique...

Depuis un an, deux comédiens, élèves du cours de théâtre du CCCA, Joëlle Proust et Cyril Vicente, travaillent en collaboration avec leur professeur Patrick Devesa sur les « Exercices de style » de Raymond Queneau. Ils visitent à eux seuls 17 situations différentes, enchaînant costumes et accessoires, sur un rythme effréné, dans un décor étrangement surréaliste.

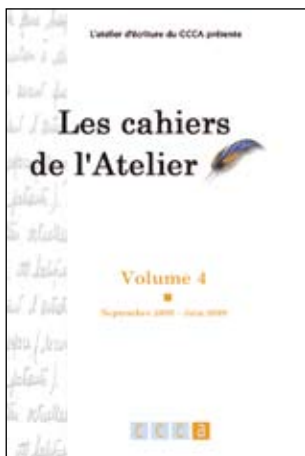
→ Tarifs : 6 € pour les adultes, 4,50 € pour les -12 ans et les adhérents du CCCA.

INFOS • CCCA-Espace Jean-Cocteau : 01 39 11 65 77 ou ccca@orange.fr

EN BREF

CCCA

PARUTION DU CAHIER



Comme chaque année depuis 4 ans, le CCCA a le plaisir de vous présenter le cahier de l'atelier d'écriture. Cette année, l'atelier d'écriture a voulu transcrire les maux, les amertumes, les inspirations et les petits bonheurs. Toutes ces miscellanées germées du quotidien. Ces frissonnements imperceptibles qui dessinent sur la peau les vagues de l'âme, comme celles des champs de blés bercés par le vent. La fiction se mélange aux souvenirs. Les rêveries s'immiscent dans la réalité. Et la plume prend son envol.

Parution le 5 octobre 2009 au prix de 3 €. Disponible à l'accueil du CCCA, Espace Jean- Cocteau. •

INFOS • Renseignements : 01 39 11 65 77 ou ccca@orange.fr

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

OBJECTIF : INSCRIPTIONS !



Deuxième date importante pour les Achérois après la rentrée scolaire, la journée des associations, samedi 5 septembre, a drainé cette année encore la foule des grands rendez-vous au gymnase de la Petite Arche. Un après-midi familial pour s'inscrire et se renseigner sur les diverses activités que l'on peut pratiquer sur la ville.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les acteurs associatifs de la ville de rencontrer directement le public en lui proposant un large éventail d'activités : sportives, culturelles, socio-éducatives, scolaires et loisirs... Parmi les habitués de cette journée, le Cloca et le CCCA (centre culturel communal) présentaient le plus grand nombre de stands, en regard de leurs multiples sections respectives, sportives pour le premier, artistiques et de loisirs pour le second.

Sur la cinquantaine de stands répartis dans les deux salles, les visiteurs ont pu découvrir deux nouvelles associations : "Les couleurs du temps", un atelier d'initiation et de perfectionnement au dessin et à la peinture ([\[sdutemps.com\]\(http://sdutemps.com\)\), et "Ahu Tiare Nui", un groupe de danse œuvrant pour la promotion de la culture polynésienne \(\[www.ahutiarenui.com\]\(http://www.ahutiarenui.com\)\).](http://www.atelierlescoulur-</p>
</div>
<div data-bbox=)

Selon les responsables des deux grosses associations achéroises, le nombre d'inscriptions durant ce forum a augmenté par rapport à l'an passé : 500 pour le CCCA (650 inscrits en une semaine contre 250 en 2008), quant au Cloca il fait état d'une grosse affluence aux sections fitness (+130 inscrits par rapport à 2008), tir à l'arc et badminton et le nombre total d'adhérents devrait dépasser les 2400 de l'an dernier. Une tendance ressentie par tous, preuve de la belle santé du mileu associatif achérois.



ÉCURIES DE LA CROIX D'ACHÈRES

ET QUE ÇA SAUTE !

Pour la première fois depuis son ouverture (2002), le club équestre organise une compétition officielle de saut d'obstacles. Le niveau sera au rendez-vous : en effet, toutes les épreuves seront qualificatives pour les championnats de France.

Amoureux de chevaux et poneys ou tout simplement de sport, Delphine et son équipe vous attendent le dimanche 25 octobre 2009, chemin du Halage pour admirer et supporter les cavaliers. Dans un environnement naturel, convivial et sportif, les cavalier(e)s d'Achères et des environs se disputeront les victoires et de nombreux lots. Les écuries d'Achères, ce sont 200 adhérents, une quarantaine de poneys et chevaux, une ambiance à la fois compétition et loisir, promenade et détente.

Le 25 octobre, ce sera également : pour les plus petits : baptêmes poneys de



14 h à 16 h 30,
 → pour les petits creux : buvette ouverte pendant toute la durée du concours,
 → pour les cavaliers : sellerie sur place,
 → pour les sensations fortes : il vous suffira de venir regarder le spectacle...

Les cavaliers comptent sur votre soutien. Venez nombreux, et que la compétition commence !

ANNIVERSAIRE DU CLOCA

DU SOLEIL, DES INSTALLATIONS, DU SPORT POUR TOUS !



Il a fait beau. Trop beau peut-être ? Samedi 26 septembre, la journée du sport organisée par le Cloca à l'occasion de son 40^e anniversaire, n'a pas connu l'affluence escomptée... Sortis pour profiter d'une belle journée d'automne ou occupés à diverses

autres occupations, les Achérois ont quelque peu délaissé le rendez-vous sportif de l'association qui compte près de 2500 adhérents. Quelques sections étaient absentes pour cause de compétition et autres déplacements. De nombreux jeunes ont quand même participé aux différentes activités proposées sur le complexe Georges-Bourgoin : rugby, tennis de table, tir à l'arc, basket-ball, hand-ball, badminton... Peut-être que le public considère le Cloca comme un club où on s'inscrit pour simplement pratiquer une discipline plutôt que comme une association où d'autres types de manifestations sont organisées pour se rencontrer ?

EN BREF

AHU TIARE NUI

COURS DE DANSE POLYNÉSIENNE



Manava - bienvenue - au sein de l'association Ahu Tiare Nui ! Maki et Vai'aré, danseuses professionnelles achéroises, vous proposent l'apprentissage de la danse polynésienne. Autrefois sacrée et exécutée en des lieux déterminés par les cultes, cette danse est devenue le symbole de l'émancipation. Le nom de l'association qui signifie "grande robe de fleurs" est une invitation au dépaysement. Haute en couleurs, riche en gestuelle, multipliant les otea (dances rapides) ou les aparimas (chants mimés), l'association Ahu Tiare Nui vous transporte dans les îles du Pacifique.

Au rythme du toere (percussion tahitienne) et du ukulélé ("guitare" hawaïenne), les cours de danse ont commencé le 5 septembre 2009, à l'espace Jean-Cocteau (CCCA).

→ Mardi de 18h30 à 19h30 pour les 8/12 ans et de 20 h à 21 h pour les adultes débutantes. •

VESTIGE DU XVII^e SIÈCLE

LE FORT SAINT-SÉBASTIEN

Le fort Saint-Sébastien, vraisemblablement construit vers 1670, occupait à Fromainville l'espace entre la forêt et la Seine, juste en face Herblay. Le fort hérissé de nombreux bastions (trois principaux sur chaque face, plus deux petits), était protégé par des contrescarpes et bastillons.



Camp militaire sous Louis XIV - toile d'Adam Frans Van des Meulen.

En 1762, l'abbé Expilly - écrivait « *On compte dans le village d'Achères 87 feux, et ce lieu est fort connu pour les revues que le grand roi Louis XIV faisait dans la plaine qui porte le même nom.* » En effet, à la fin du XVII^e siècle, pendant plus de 30 ans, le Roi-Soleil chaque année faisait évoluer ses troupes, infanterie, cavalerie et artillerie à Achères. Pendant des mois, dix ou vingt mille fantassins, gardes du corps, mousquetaires et cavaliers envahissaient les rues, cabarets, hostelleries et tavernes du village. Cette présence entraîna dégradations faites aux récoltes, vols et rixes. Les archives de la prévôté d'Achères mentionnent par exemple que « *le 7 septembre 1760, un dénommé Pierre Debrrie, habitant d'Achères, revenant de Poissy, fut agressé... près du Picquenard,*

par 3 soldats vêtus de gris, l'un nommé Desmoulins, l'autre La Jeunesse et le troisième Jacques Dorton, tous trois sous la charge du capitaine de Souche, et présentement stationnés au fort Saint-Sébastien ». Mais quel spectacle que cette armée colorée défilant quotidiennement, étendards déployés, tambours battants, et ces innombrables tentes installées dans toute la plaine, avec chariots, canons et chevaux !

En temps de paix, les armées s'exerçaient pour les guerres futures dans des camps comme celui d'Achères. Plusieurs lieux-dits rappellent cette ancienne vocation militaire de notre commune : le fort Saint-Sébastien bien sûr, le Polygone (qui deviendra plus tard les Communes), ouvrage qui servait de champ de tir aux fantassins et artilleurs ; la Barricade, retranchement

fait de barriques remplies de terre pour défendre une position où s'exerçait la cavalerie.

Le passage annuel des armées créait parfois des vocations. Ainsi en 1681 le sieur Simon Cuvier de Montsury reçut des lettres de noblesse du Roi pour sa vaillante conduite aux sièges d'Arras et de Landrecies où il avait été grièvement blessé. Le cimetière paroissial accueille aussi les restes des militaires de passage (le 15 juillet 1686, Louis Lambert, 35 ans, cocher du commandant du camp, et le 17 Antoine d'Inaumont, mousquetaire du Roi ...).

Les manœuvres militaires impliquent aussi des travaux publics. En 1682, les Comptes des Bâtiments du Roi mentionnent le village d'Achères pour arpentage des terres appelées à devenir la prairie communale, et le remplissage des terriers de lapins, dangereux pour les pieds des chevaux des régiments de cavalerie de sa Majesté (944 livres) ! Un an après, 528 livres et 11 sols sont dépensés pour les ouvriers chargés d'épierrer et régaler toute l'étendue entre Achères et Garennes, afin que les chevaux du Roi et de sa suite puissent aller sans broncher (trébucher) rendre visite au Dauphin au fort de Saint-Sébastien.

La route de Saint-Germain par Les Loges perdit alors son ancien nom de "Chemin des vaches" au profit de celui de "Chemin du Roi" car l'ancienne voie utilisée pour aller faire paître les bestiaux en forêt était devenue l'itinéraire suivi par le roi pour venir de Versailles aux camps d'Achères.



Construction de fortification militaire sous Louis XIV.

INFOS + Association "Pour la Mémoire d'Achères"

UNE ÉNERGIE NOUVELLE POUR ACHÈRES

INFO OU INTOX ?

Que se passe-t-il entre l'association AS Achères et la mairie ? Articles de journaux, commentaires d'un élu municipal sur son blog, copie d'un courrier d'avocat reçu par les élus... il est très difficile de savoir qui a tort, qui a raison. Et s'il n'y a pas de fumée sans feu, d'où vient donc l'incendie ? Depuis des années nous dénonçons le laxisme de l'équipe municipale en matière de subvention aux associations, pas par esprit partisan mais parce que ces subventions doivent correspondre à un service rendu à nos concitoyens : il s'agit de l'argent public donc de leurs impôts ! Mais alors si l'association concernée par ce feuilleton est si coupable, pourquoi lui avoir accordé des subventions durant toutes ces années et en avoir prévu une de 10 000 € sur cet exercice ? Pourquoi subitement saisir son matériel et priver ses adhérents de leur pratique sportive ? Tout cela n'est-il pas un peu excessif ? Alors Monsieur D. Safon encore un peu « neuf » dans la peau d'un élu, vous êtes déjà conscient des impératifs de gestion municipale : c'est bien ! Vous mettez en avant, sur votre blog, les excellentes critiques de notre collègue M. Honoré, c'est encore mieux ! Vous parlez de documents pas très professionnels remis en retard, et vous écrivez « nous nous connaissons, nous avons confiance » (mal intentionnés nous pourrions croire à du copinage...). Encore une fois nous avons raison dans notre analyse : la gestion municipale n'est pas suffisamment rigoureuse, mais si notre action et nos interventions sont enfin entendues nous ne pouvons que nous réjouir de ces bonnes dispositions et nous seront particulièrement attentifs à les voir se concrétiser.

Suzanne Jaunet, Marc Honoré,
Annie Debray-Gyrard, Daniel Giraud,
Anne-Sophie Krolikiewicz, Roland Segui

CONTINUONS ENSEMBLE

BIEN QU'IL RESTERA TOUJOURS À FAIRE

Pour l'ensemble des Achérois confrontés aux conséquences de la crise, la Municipalité se veut un repère, un soutien voire un rempart. Parce que nous connaissons vos besoins et vos attentes, nous avons fait le choix d'investir dans des valeurs où priment le droit, la solidarité et la vie face à l'inégalité et l'exclusion ! Emploi, logement, école, sécurité, aides sociales, sont des aspirations justes et nécessaires auxquelles nous souhaitons répondre quotidiennement. En perspective : le démarrage du centre de formation, de futurs logements avenue de Poissy, la prochaine ouverture de la crèche Lucie-Aubrac et l'arrivée d'un second collègue dans le quartier de la gare, un dispositif Réussite éducative pilote en Yvelines, une équipe de prévention-sécurité renforcée, une épicerie sociale... La qualité de vie étant le souci de la municipalité, nous avons à cœur de préserver la vie culturelle, sportive, associative et citoyenne. Cela participe de notre souhait du « vivre ensemble » toutes générations confondues. Citons pour exemple la réédition d'Achères Plage, la célébration des 40 ans du centre culturel et du Cloca comme les 20 ans de la bibliothèque, la rénovation du cinéma d'art et d'essai et la reprise de la fête des Berges... À cela s'ajoute la programmation des « rencontres d'automne » avec les Achérois sur les questions d'actualité locale. Face au désengagement progressif de l'État qui se décharge sur les communes tout en leur retirant la taxe professionnelle - un bol d'air dans le budget local - vos élus auront besoin de vous pour s'opposer au démantèlement des services publics, seuls garants d'efficacité sociale et d'égalité d'accès de tous. La mobilisation pour La Poste est une des grandes batailles !

Groupe de la majorité municipale

UN NOUVEL AVENIR POUR ACHÈRES

LA GAUCHE QUI AVANCE, LA GAUCHE QUI PROTÈGE

Lorsque nous avons décidé de nous réunir sous une bannière arc-en-ciel lors des dernières municipales, nous savions que nous serions des précurseurs. Des citoyens regroupés autour des socialistes, des Verts, et du Modem ont crû, à juste titre, que leur combat pour le progrès social, l'écologie et l'humanisme ne faisait qu'un. Malgré le prix à payer, nous avons préféré travailler dans l'opposition constructive et ne pas taire nos convictions. Certes nous approuvons l'action sociale de la municipalité, de même que les questions de l'enfance nous semblent sur la bonne voie. Mais il y a des domaines où nous ne partageons pas aujourd'hui tous les choix de la majorité municipale : les finances, l'urbanisme, la politique du logement et surtout la défense de l'environnement. Ceux qui nous lisent le savent. Nous voudrions un budget maîtrisé, nous sommes opposés depuis toujours aux nuisances que peuvent amener le port industriel du Grand Paris et le pont d'Achères. Nous sommes opposés au doublement de la RD 30, à l'A 104. Nous sommes contre un développement urbain déséquilibré, contre le bétonnage massif. Nous sommes pour un centre-ville vivant, commerçant, pour faciliter l'accès aux berges, les circulations douces, protéger la plaine et la forêt y compris chez nos voisins. Ces priorités d'avenir sont celles de la gauche, des écologistes et des démocrates. À Rambouillet, le 27 septembre dernier, à cinq voix près (!) une députée Verte représentant tous les progressistes a failli être élue. Les Yvelines comptent toujours douze députés de droite sur douze. Si notre ville n'obtient pas ce à quoi elle a droit, c'est aussi à cause de cela. Pensez-y au moment des élections régionales.

Daniel Lattanzio et Cécile Clermont
www.acheres2008.com

AMITIÉ ET PARTAGE

CE SOIR, ON DÎNE ET ON DANSE !



Vendredi 18 septembre, à l'instigation des associations Mosaïque et Ajir et du service de prévention générale, l'espace Boris-Vian a été le théâtre d'une soirée placée sous le signe de la convi-

vialité et du partage. But de la soirée : passer un agréable moment ensemble le temps d'un dîner en musique. Plusieurs associations achéroises avaient mis leurs moyens en commun

avec la mairie pour mettre sur pied cette rencontre entre habitants. Ainsi, outre les trois organisateurs, Soleil des Îles, les Marocains et les Algériens d'Achères, La boule d'or et le groupe GLV ont pris part au bon déroulement de la soirée. Le magasin Ed. a fait un don de semoule et le Bateau Vivre a préparé la salle. Près de 200 convives ont goûté au couscous préparé et servi par les associatifs et les médiateurs, chaque invité apportant un gâteau ou des boissons. Jusqu'à 1 heure du matin, 3 DJ ont assuré une ambiance musicale soutenue.

« Nous avons atteint notre objectif de réunir des personnes d'origine, d'âge et de quartiers différents qui ont dansé et discuté ensemble », a déclaré Véronique Mercier, la responsable de l'espace prévention.

Devant la bonne humeur communicative, de nombreux convives ont émis le souhait que cette action soit réitérée.

MÉDAILLES DU TRAVAIL

80 ACHÉROIS AU TABLEAU D'HONNEUR

Mardi 8 septembre en mairie, Alain Outreman, a présidé la cérémonie de remise des diplômes du travail de la 2^e promotion de l'année 2009. Un hommage concernant 80 Achérois, récompensés pour leur ancienneté dans une activité salariée.

Le premier magistrat a d'abord insisté sur l'intérêt porté par la Ville au monde du travail, la première préoccupation des Français, et à sa valeur fondamentale inscrite dans la Constitution. Évoquant la crise actuelle et son incidence sur l'emploi, Alain Outreman n'a pas caché son inquiétude face à cette situation : recrudescence des plans sociaux, suppressions de postes de fonctionnaires, adoption du travail dominical, rallongement de la durée de travail... Et le maire de rappeler les actions municipales en faveur de l'emploi, comme le rattachement du Saref au service Devéco et bientôt à la Maison de l'emploi ainsi que la création d'emplois dans les

commerces nouvellement implantés et ceux à venir. Avant d'appeler un par un les diplômés, il a adressé une pensée aux femmes qui cumulent activités professionnelles et tâches ménagères : « *Malgré les progrès réalisés, beaucoup reste encore à faire sur la promotion, l'égalité salariale et la non remise en cause des 2 années de cotisations par enfant élevé !* »

→ Promotion du 14 juillet 2009

- Médaille d'argent (20 ans d'activités)
Fatima Aouati, Christian Bardou, Maria Batista Gramaca, Thierry Boudengrain, Josiane Bou-teiller, Charles De Sousa, Jacques Edon, Jean-Luc Fournier, Sylvie Haudiquer, Jules Hoarau, Murali Kallate, Muriel Lizeul, Irène Maupied, Flore Nemorin, Catherine Noghero, Jean Olivier, Louis Orpel, Frédérica Pessotto, Anna Poissy, Sylvie Roux, Nathalie Schepens.
- Médaille de vermeil (30 ans)
Thérèse Ayhan, Maryse Barbaresi, Christian Bardou, Bernadette Barre, René Bourgade,

Jean-Claude Cambrai, Maria Carvalho, Claire Clouzet, Carlos Dos Santos, Alain Douetil, Joséphine Dufour, Olivier Dufourny, Annie Elice, Christine Faux, Christine Fleury, Jean-Marie Jourdain, Chantal Labonne, Annick Lacase, Armelle Lemoine, Mohamed Mergui, Agnès Michel, Flore Nemorin, Anna Poissy, Serge Renaux, Sylvie Roux, Francine Talaveera, Brigitte Tanguy, Catherine Vignaud.

- Médaille d'or (35 ans)
Florence Bactus, Christian Bardou, Jocelyne Chevallier, Marianne Collange, Gérard Dintzner, Geneviève Gervais, Marie Goncalves, Paul Grondin, Bernard Guilbaud, Catherine Guyot, Chantal Janvier, Gérard Kaenstner, Joël Lambin, Philippe Lambin, Philippe Le Guen, Philippe Melki, Patrick Meynier, Elisabeth Mougez, Yves Odeon, Anna Poissy, Catherine Revault, Marc Sabisson, Jean-François Tanguy.
- Médaille grand or (40 ans)
Jocelyne Delaroque, Daniel Dessaint, Gérard Fouquet, Jean Gourraud, Mostapha Hajji, Martine Izard, Serge Peidefer, André Perroux, Geneviève Tondeur.

CENTRE DE FORMATION DE LA VILLE

SE FORMER À ACHÈRES



L'arrêt des activités de formation, en octobre 2008 suite à la dissolution du JAL, a vite révélé un déficit d'offres de formation localement.

Propriétaire des 340 m² de locaux (9 salles de cours, des bureaux, des ateliers et un accueil), la commune a décidé de réhabiliter le plus rapidement possible l'équipement pour qu'il reprenne et développe les activités pour lesquelles il a été conçu. La première tranche des travaux concernait les contrôles d'étanchéité et des dispositifs de chauffage, mais aussi l'installation de systèmes d'alarme incendie et intrusion. La restauration des sols, le câblage des lignes numériques et la mise en conformité des réseaux

électriques ainsi que l'achat de mobilier et de matériel informatique complémentaires ont aussi pu être réalisés à temps pour l'ouverture. Aujourd'hui, la maintenance du bâtiment et la gestion des formations sont devenues municipales. Hiérarchiquement rattaché au même titre que le SAREF au service Développement économique, aménagement, emploi formation, le centre est dirigé par Jean-Claude Brissaud, le responsable formation mis à

disposition par la Maison de l'Emploi. Une animatrice pour le point d'information sur la formation et ses droits ainsi qu'une hôtesse d'accueil complètent l'effectif permanent. Au matin du lundi 21 septembre dernier, les quinze premiers stagiaires du Centre de Formation de la Ville d'Achères poussaient la porte du « Polygone » de l'ex-JAL pour suivre durant quatre mois une cession de qualification aux métiers de services d'aide à la personne.

Nous aborderons plus profondément les attributions, missions, objectifs et fonctionnement de cet équipement dans un prochain numéro.

**Centre de Formation de la Ville d'Achères,
25 rue du 8-Mai-1945, 01 39 11 83 10**

CAF DES YVELINES

LA CAFY FACILITE L'ACCÈS AUX LOISIRS DES JEUNES

Permettre aux jeunes de 6 à 16 ans de pratiquer une activité sportive ou culturelle régulière constitue l'une des priorités de la politique d'aides financières d'action sociale de la Caisse d'allocations familiales des Yvelines (Cafy).

D'utilisation simple, les "Bons loisirs" sont adressés automatiquement dès le début du mois de septembre aux familles yvelinoises dont le quotient familial est inférieur ou égal à 670 euros.

Le montant du "Bon loisirs" est calculé en fonction des ressources de la famille et s'élève à 120, 90 ou 60 euros.

Pour obtenir le paiement de cette aide, le "Bon loisirs" doit être renvoyé à la Cafy avant le 31 décembre 2009.

En 2008, 15 000 jeunes ont ainsi pratiqué une activité régulière de loisirs avec le soutien de la Caf des Yvelines.

Infos + Informations complémentaires au 0 820 25 78 10.

EN BREF

BATEAU VIVRE

ONE MAN SHOW

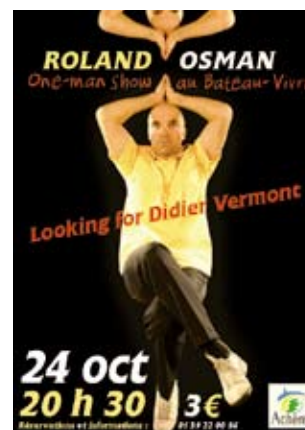
La nouvelle production de l'ancien Achérois Roland Osman s'intitule « *Looking for Didier Vermont* ». Un titre énigmatique né de l'imagination féconde de cet humoriste original.

Clarisse Papino en a gros sur la patate. Elle n'a qu'un seul but : retrouver la trace de Didier Vermont, un vieux chanteur à texte ringard de 51 ans, pour lui faire sa fête ! Elle va alors traverser la France de part en part à bord de sa Ford Taunus et rencontrer des caractères haut en couleur et en bas résille !

Après son spectacle solo d'humour et de science-fiction « *J'ai fait un rêve* », Roland Osman revient avec un road-movie théâtral déjanté, entre humour et "glamour".

→ Sur la scène du Bateau Vivre le 24 octobre à 20 h 30. Entrée : 3 euros.

**INFOS + Infos & réservations :
01 39 22 00 54.**



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Thomas Agnes - Esteban Arias-Roussel - Tiémoko Bamba - Farès Berafta - Antoine Bibault - Mathias Bibault - Anaëlle Biron - Marin Brunet - Marion Cotta - Eva Da Silva-Colmar - Ilana Daviet - Aïda Diakhaby - Erwann Diaz - Naoufel El Far - Mernis Freha - Mélodie Galet-Lavallée - Sarah Gasmî - Louis Giraud - Esteban Giraud-Lanza - Thomas Giroux - Andersson Larios - Dylan Lopes - Noréline Maho - Clara Maussion - Nahel Medjaoui-Delaroche - Melvyn Merle - Léanna Mirta - Apparou - Ryad Ousaad - Anna Prin - Norah Rajesh - Naïm Remili - Enzo Renaud - Lucas Soyer - Enzo Gabriel Sylvania - Édouard Versmissen - Adam Yaâcoubi - Aras Yildirim - Jamil Zitouni.

MARIAGES

Sylvain Alfier & Hélène Bunel - Jean Francisque & Nathalie Coco - Nicolas Simon & Pascale Cani - Matthieu & Elodie Vatin - Jean-François Sala & Adeline Quaglio - Stéphane Emery & Lucie Gautheryrie - Lucien Gasparoux & Sandrine Baes - Christophe Witwer & Christelle Gibon - Helder Cerqueira Pinto & Carla-Sophie Fernandes - Georges Laurent & Betty Milane - Franck Lothaire & Paule Val - Pascal Fraudin & Christine Crespo.

DÉCÈS

Odette Vautier veuve Jourdan - André Le Bot - Mohamed Zighed - Jacqueline Martin épouse Clemendot - Manuel Goncalves Lima - Marie Chenier veuve Aubault - Eliard Séry. •

ESPACE CYB'INFO

L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE, ÇA SE PRÉPARE

Le BIJ organise à l'attention des 16/25 ans une journée de préparation à l'embauche et aux méthodes de communication avec la C^{ie} Théâtre du Chaos, le vendredi 6 novembre de 9 h 30 à 16 h 30, salle Boris-Vian. La formatrice utilise les techniques de jeux de rôles, simulations d'entretien, de prise de contacts, choix de poses et attitudes... Cette cession gratuite,

ouverte à 16 participants, comprend un déjeuner offert.

Mission locale, PAEJ, CIOP, et AJIR soutiennent cette initiative de la Ville.

INFOS + Inscriptions - renseignement au BIJ :

01 30 06 77 14 - Cyb'Info 2, place Georges-Brassens - acheres.cyber-base.org

LA VILLE RECRUTE

ENCADRER LES ENFANTS

La ville recrute des personnes disponibles le midi pour encadrer les enfants des écoles maternelles et élémentaires durant le temps de restauration. Vous êtes intéressé, adressez votre curriculum-vitæ et votre lettre de motivation à la direction des Ressources humaines de la Ville d'Achères, 8, rue Deschamps-Guérin, ou par mail à plarent@mairie-acheres78.fr

ASSISTANTE MATERNELLE

Une assistante maternelle, titulaire d'un agrément valide d'assistante maternelle. Accueil à domicile de 2 à 3 enfants selon agrément, sous l'autorité de la directrice de la crèche familiale. Poste à pourvoir en janvier 2010. Candidature et curriculum vitæ à adresser avant le 16 octobre 2009 à **M. le Maire, Hôtel de Ville - B.P. 100 8, rue Deschamps-Guérin 78260 Achères.**

TOUT PUBLIC

FAUT QUE ÇA DANSE !

Le prochain thé dansant aura lieu dimanche 8 novembre de 14 h 30 à 19 h, salle Boris-Vian avec l'orchestre de Jo Privat Junior.

AFFAIRES MILITAIRES

RECENSEMENT

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes, filles et garçons nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1993. Vous devez effectuer cette démarche dans le mois de vos 16 ans - mais à partir du jour anniversaire. Présente-vous en mairie au service des Affaires générales mun(i) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents.

TAXI

UNE COURSE... TOUTE BÊTE !

Vous avez au minimum Transporter son animal de compagnie n'est plus un problème insurmontable. L'entreprise « Taxi des Z'@mis », située à Morainvilliers, propose différentes prestations : taxi animalier, promenades, visites à domicile, Ventes et livraisons de marchandises (alimentation et accessoires). Toutes les prestations de services sont réalisées par de vrais professionnels agréés par la Direction des Services Vétérinaires.

INFOS + Renseignements et contact au 06 33 87 78 88

DISPARITION

CLAUDINE HUET N'EST PLUS

Il est des personnes qu'on imagine invulnérables tant leur dynamisme est puissants. Ceux qui approchèrent Claudine lui reconnaissent vitalité et force de conviction. Elle s'est éteinte à 53 ans. Militante infatigable, (CGT, PC), elle était engagée dans de multiples combats autour de la solidarité internationale, la justice sociale, l'éducation, les droits des femmes. Maire adjointe de

Conflans de 2001 à 2008, chargée de l'action sociale et de l'intégration des personnes handicapées. Elle avait rejoint la mairie d'Achères où elle avait créé la commission communale de l'accessibilité et s'était impliquée dans l'hommage rendu aux Justes lors de la semaine de la mémoire (avril 2007). Sa disparition a suscité émotions et hommages tant à Conflans qu'à Achères. Les obsèques ont eu lieu le 8 septembre au cimetière achérois.



Magazine d'information locale de la Ville d'Achères **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Alain Outreman **RÉDACTION :** Marc Delbos, Marc Varenne **PHOTOS :** Marc Delbos, Marc Varenne, Marylou Nhari, Eric Guilbert **CONCEPTION GRAPHIQUE :** Anatome **RÉALISATION :** Nathalie Hiblot **IMPRESSION :** LNI **TIRAGE :** 8500 exemplaires sur du papier 100 % recyclé



LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR



Dans le circuit de l'eau, celle-ci est d'abord captée, rendue potable et distribuée jusqu'à votre robinet. C'est le rôle de plusieurs entreprises ou organismes. Cette eau, une fois salie par les activités ménagères ou industrielles, est ensuite transportée et traitée pour la rendre dépolluée à la Seine et à la Marne. C'est la mission de service public du SIAAP. Chaque jour, le SIAAP achemine et épure les eaux usées de plus de 8 millions de Franciliens. Il protège l'environnement pour que la faune et la flore se développent harmonieusement. L'eau respire à nouveau et nous aussi.



Cécilia Laurenceau et Françoise Bal-Goetz, unies par le même amour de la danse.

Passion

LA DANSE DANS LES GÈNES

Quand, à l'âge de 5 ans, Cécilia Laurenceau franchit la porte du cours de danse de Poissy, elle n'imaginait sûrement pas que son destin serait lié à celui de son professeur Françoise Bal-Goetz... Deux parcours à la fois parallèles et convergents, jalonnés par l'amitié, la passion de la danse et le besoin d'enseigner.

Trente ans plus tard, grâce à un projet commun de tutorat, l'élève et le maître sont à nouveau réunis. « *On ne s'est jamais quittée !* », résumant en chœur les deux femmes. La carrière de Cécilia Laurenceau a suivi une voie toute tracée : elle a naturellement repris le cours de Françoise Bal-Goetz quand celle-ci a levé le pied. « *Elle était douée, il n'y avait pas de niveau plus élevé que le sien, elle représentait l'image de la danse*, constate sa professeur. *J'aurais préféré qu'elle devienne danseuse professionnelle mais elle a choisi l'enseignement comme moi. On se pose alors la question : qu'est-ce que j'ai transmis, l'amour de la danse ou de l'enseignement ?* » Une interrogation rapidement résolue par Cécilia, dont la vocation semblait évidente : « *J'ai ressenti l'envie d'enseigner, le milieu de la danse ne me correspondait pas, trop d'egos et de concurrence.* » Professeur de modern jazz au CCCA depuis 9

ans, Cécilia y a retrouvé Françoise, responsable de l'Efer, un espace de formation réservé aux professeurs de danse. Toutes deux occupées de leurs côtés, elles ont estimé que les conditions pour retravailler ensemble étaient réunies à l'occasion du dispositif de tutorat mis en place par le ministère de la Culture. Le dossier présenté par le centre culturel ayant été accepté, les retrouvailles ont enchanté les deux danseuses... et les élèves qui ont ainsi une chance unique d'approfondir leurs connaissances. L'objectif du tutorat est la transmission des œuvres du répertoire, souvent mal connues, aux danseurs amateurs. Le choix de Cécilia Laurenceau s'est porté sur la pièce *Ulysse récréation* (1993), deuxième version d'*Ulysse*, du chorégraphe Jean-Claude Gallotta, avec l'intention de la confronter à *Cher Ulysse*, la version modernisée de 2007 dans laquelle danse Françoise Bal-Goetz. Une opportunité d'avoir l'intervenante toute désignée pour transmettre l'œuvre aux élèves achérois. Si enseigner à nouveau "démangeait" Françoise, après 6 années passées dans la compagnie Gallotta et 30 ans de cours à son actif, les motivations de Cécilia n'étaient pas si éloignées : « *Jusqu'à présent, je voulais travailler moi-même mais au bout d'un moment, dans mes ateliers, j'ai ressenti un essoufflement, une routine. Les envies concordent : travailler avec Françoise, redynamiser les élèves...* » Des rencontres avec la costumière et une danseuse présente à la création d'*Ulysse* permettront une approche plus pointue de la pièce. Le rêve secret de Françoise Bal-Goetz serait que J.-C. Gallotta en personne vienne parler de son travail aux danseurs amateurs... Deux classes (16 élèves) vont préparer 15 mn de spectacle qui représentent 40 h d'ateliers, soit 3 heures et demi de cours par semaine. Les deux versions de la pièce sont identiques au niveau chorégraphique, seuls changent la musique, les costumes et les décors. Ces deux créations seront présentées en parallèle par les deux groupes de danse au Sax dans le cadre de la soirée *Instants dansés* (mai 2010). Une exposition sur "la Mythologie et la danse contemporaine" réalisée par les ateliers du CCCA sera également montrée à cette occasion.